

# Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

## SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 5 janvier.....	p 2
Code des marchés publics.....	p 3
PETITE ROSSELLE défend son patrimoine.....	p 3
Oui à la déchetterie.....	p 3
Agenda des fêtes 2006.....	p4
Centre de loisirs.....	p 5
Espace jeunes.....	p 5
King Kong au cinéma.....	p 5
Boucles de la Boëme.....	p 6
A.G. MJC.....	p 6
Secours populaire.....	p 6
Après-midi famille.....	p 6
Présence verte.....	p 6
Informations militaires.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Randonnées.....	p7
Etat Civil.....	p8
Agenda février-mars.....	p 8



les assistantes maternelles quittent le giron de la M.J.C. (Photo Alain PORTE)

## A PROPOS DE L'EAU POTABLE...

Vous avez pu prendre connaissance dans les bulletins précédents du projet des syndicats d'eau de la boëme et du montmorélien.

Ces deux entités ont créé ensemble le « syndicat mixte de production d'eau potable des forages du turonien ».

Ce nouveau syndicat a pour vocation la mise en exploitation des trois forages du montmorélien afin d'alimenter en eau potable diverses communes dont MOUTHIER SUR BOËME.

La qualité de l'eau de ces forages et les volumes disponibles ont justifié le choix des élus.

De nombreuses réunions sont organisées autour de ce vaste projet. L'hydrogéologue chargé de l'étude de faisabilité a rendu son avis le 21 novembre 2004. Il a présenté tous les détails de l'opération à l'automne dernier à toutes les personnes concernées par ce projet :

- Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.
- Direction Départementale de l'agriculture et de la forêt
- Conseil général
- Syndicat d'harmonisation de l'eau potable
- Elus des syndicats
- Irrigants du secteur

Un diagnostic doit être effectué sur tous les six ouvrages d'irrigation du montmorélien situés dans le périmètre éloigné des trois forages.

Si des aménagements s'avéraient nécessaires, ils seraient bien évidemment, ce conformément aux règles législatives, à la charge du syndicat.

Les dossiers d'enquête publique et de consultation d'entreprises sont en phase finale d'élaboration ; les travaux pourraient débuter cette année pour une mise en exploitation en 2007.

Les travaux sont estimés à 3 900 000 € et la mise en place des périmètres de protection à 335 000 €.

Ces montants bien que très importants restent malgré tout bien inférieurs aux engagements financiers nécessaires à la conservation de l'alimentation par la résurgence de « FORGE ».

Pour conserver notre alimentation actuelle, le syndicat devait :

- devenir propriétaire du périmètre immédiat (FORGE)
- modifier en accord avec les exploitants, les systèmes de culture situés dans les périmètres rapprochés et éloignés de la résurgence de FORGE
- créer une station de traitement de l'eau et faire face au coût de son fonctionnement.

Tous les équipements actuels seront malgré tout conserver pour être utilisés en éventuel besoin de secours.

L'eau risque de devenir un bien rare.

Sachons l'économiser et éviter de la polluer.

Le maire  
**Cécile FORGERON**

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

N° 252  
FÉVRIER  
2006





### TRAVAUX D'ÉPURATION

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres a retenu les candidatures de : SAUR, SOGEA/SINT, SADE, VOISIN, ERCTP pour une remise d'offre concernant les travaux de la nouvelle station d'épuration.

### SALLE DES FÊTES

Madame le Maire donne lecture du rapport d'étude acoustique réalisée par le bureau ACOUSTEX sur la salle des fêtes.

Parmi les mesures préconisées, le Conseil Municipal retient la proposition de suspension de baffles sur les parties latérales inclinées du faux plafond.

Acoustex doit indiquer le nom d'entreprises spécialisées dans ce genre de travaux.

Prochaine  
réunion publique  
du Conseil Municipal  
 **VENDREDI**  
 **3 MARS**  
 **à 20 H 30**

### STATION CRÈCHE FAMILIALE

Madame le Maire précise que la crèche familiale fonctionne depuis le 1er janvier en gestion communale avec reprise de 11 assistantes maternelles sur 12.

### CRÉATION D'UN POSTE ÉQUIPE TECHNIQUE

Le groupe de travail se réunira pour définir le profil de poste souhaité avant de lancer la procédure de publicité et la création du poste.

### DÉMISSION D'UN ADJOINT

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de démission adressée par Madame Raymonde VALLAT, adjoint. Cette lettre qui fait état de raisons personnelles, sera transmise à M le Préfet pour accord.

Le conseil unanime remercie Raymonde VALLAT de son action dans la collectivité.



Sur les bords de l'aire de jeux (Photo Alain PORTE)

### APPLICATION DE LA PVR (les Sicauds)

Le Conseil Municipal décide d'appliquer la PVR (voir N° 251) pour l'extension du réseau électrique concernant la desserte de la parcelle C 1770 au lieu-dit «les Sicauds».

Le coût de l'extension soit 3 013 euros sera réparti sur les parcelles comprises dans un rayon de 80 mètres de part et d'autre de l'extension.

### DURÉE DES CONTRATS

Madame le Maire précise que tous les contrats signés par la Commune (assurances, maintenance, entretien, ...) doivent avoir une durée ferme ; tous les contrats en cours ne remplissant pas ces conditions seront relibellés afin de respecter la législation.

Le secrétariat  
de la Mairie est  
ouvert chaque  
Vendredi  
jusqu'à 20h00

## LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS

A la différence des ménages ou des entreprises privées, les collectivités doivent, pour acheter des biens ou des services, respecter un code, celui des marchés publics.

De leur côté, les entreprises ou fournisseurs désireux de traiter avec une collectivité locale peuvent répondre à des avis d'appel public à concurrence. Ces annonces paraissent dans des publications officielles, des journaux d'annonces légales, de la presse spécialisée ou locale et sur les sites internet publics.

Pour les marchés inférieurs à 90 000 euros, l'acheteur public peut contacter directement les entreprises selon une procédure la plus adaptée à son besoin. Cette procédure vaudra alors pour tous les marchés de cette catégorie.

Les marchés de travaux d'un montant supérieur à 5 900 000 euros et les marchés de fourniture et de services supérieurs à 210 000 euros doivent être annoncés dans le Bulletin officiel des annonces pour les marchés publics (BOAMP).

Celui-ci publie les annonces d'appels d'offre et les avis d'attribution après que la collectivité ait fait son choix. Pour celui-ci, des critères doivent être annoncés dans le cahier des charges du marché.

Ils reposent le plus souvent sur le prix, la valeur technique des propositions, les délais de réalisation du marché.

Ces critères ne sont pas forcément égaux et peuvent donc être pondérés par la collectivité.



## OUI À LA DÉCHETERIE

Mouthiers fut la première commune rurale en Charente à disposer d'une déchetterie.

L'objectif à l'époque était, déjà, d'éviter les dépôts sauvages, et conserver ainsi un environnement naturel de qualité.

La réalisation d'une nouvelle déchetterie par le Syndicat départemental en 2001 a permis d'élargir la palette des déchets triés puis valorisés.

La déchetterie de Mouthiers fut ainsi une des premières à disposer d'une benne pour le bois. Celle-ci permet de valoriser 1/3 de ce qui partait avant dans celle du tout-venant et finissait en décharge.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il semblerait que certaines personnes mal renseignées (ou carrément malveillantes) préfèrent déposer clandestinement leurs déchets derrière une haie ou dans un bois.

Ainsi récemment, une enquête de gendarmerie déclenchée après un dépôt sauvage va permettre d'épingler un habitant de la commune qui, accompagné d'un enfant a donné le pire exemple de la bêtise et de l'irresponsabilité en jetant dans la nature des déchets de travaux de bâtiment plutôt que d'aller les déposer à la déchetterie.

## PETITE-ROSSELLE VILLE JUMELLE

### DÉFEND AUSSI SON PATRIMOINE

Au moment même où survient un épisode supplémentaire concernant la gare de Mouthiers, notre soeur jumelle de Moselle, PETITE ROSSELLE, a vécu un chaud moment.

Dans cette commune de 6 700 habitants, l'activité minière d'extraction du charbon a marqué la vie locale pendant 150 ans.

C'est toute la population qui y travaillait. La fermeture des mines, dans les années 80-90 a poussé les salariés à traverser la frontière pour aller travailler en Allemagne dans le secteur tertiaire. Seul le paysage local gardait mémoire de cette ancienne activité du sous-sol.

Ainsi le chevalement, partie supérieure entièrement métallique du puits de mine, témoignait de ce passé.

Celui du puits St Charles, (photo ci contre) haut de 42 mètres fut bientôt promis à la ferraille par les Charbonnages de France et l'Etat propriétaires.

Ainsi donc la commune allait perdre non seulement une redevance, (sorte de taxe professionnelle) d'environ 100 000 € par an, mais aussi un élément marquant du patrimoine industriel !

C'était sans compter sans l'énergie et la détermination du maire, Monsieur Roger WALSTER. Minoritaire dans son conseil municipal, il en démissionna avec une partie de son équipe. Provoquant alors une nouvelle élection municipale, il vint d'obtenir le soutien de ses concitoyens qu'il l'ont réélu avec une équipe majoritairement favorable au projet de conservation du chevalement. Un projet de musée de la mine, soutenu par le Département, la Région et l'Europe, va se réaliser. Il ouvrira à la fin de l'année.

Par ailleurs, d'autres vieux bâtiments vont être détruits autour du chevalement. Ils laisseront la place à la construction d'une centaine de maisons. De quoi accueillir de nouveaux et jeunes habitants autour de cette tour métallique symbole d'un passé de labeur de nombreuses générations.



# CALENDRIER DES FÊTES

## 2006

### JANVIER

- 7 AG Cercle des Aînés
- 13 AG M.J.C.
- 15 Repas des aînés
- 20 AG Tourbières et Loisirs
- 21 Loto- Crêpes
- 28 Soirée école de foot
- 12 Repas des anciens
- 4 Coupe populaire tennis de table
- 5 Boucles de la Boème
- 18 Carnaval
- 19 ouverture pêche
- 19 commémoration
- 19 repas commémoration 19 mars 62
- 24 Théâtre

### FÉVRIER

- 1er "20 ans de la MJC"

### MARS

- 5 concours de pêche
- 10,11 tournoi de football
- 18 Fête country
- 25 Concours d'attelages
- 29, 30 1er juillet
- Festival de la voix et 20 ans de la MJC

### AVRIL

- 9 Repas de la chasse
- 7 journée pêche puis repas
- 8 commémoration
- 14 Repas des anciens
- 20 Soirée repas cabaret
- 3,4,5 Frairie de la Pentecôte
- "Mouthiers en fête"

### JUIN

- 5 concours de pêche
- 10,11 tournoi de football
- 18 Fête country
- 25 Concours d'attelages
- 29, 30 1er juillet
- Festival de la voix et 20 ans de la MJC

### JUILLET

- 1er "20 ans de la MJC"

### SEPTEMBRE

- 10 Repas des anciens
- 23 Tombolartistique
- 30 Automnales
- 8 Randonnée équestre et pédestre
- 12 Calendrier des fêtes
- 19 Don du sang
- 20 Concours de belote
- 21 AG + repas FNACA

### OCTOBRE

- 4 Repas choucroute
- 11 Commémoration
- 25 Soirée jeux

### NOVEMBRE

- Concours des maisons illuminées
- 1,2 Téléthon

### DÉCEMBRE

- 1er "20 ans de la MJC"

## CENTRE DE LOISIRS

Les animations des mercredis de janvier/février/mars : Thème : « **Ainsi font...les marionnettes** »  
Projet en partenariat avec le Théâtre d'Angoulême.

Les enfants vont s'amuser autour du thème des marionnettes, de leur fabrication et d'une exposition sur ce thème (le **22 mars** au théâtre d'Angoulême)

Quelques sorties sont également au programme :

**Mercredi 8 février** : théâtre visuel et sonore l'après-midi pour les petits (3/5 ans)

**Mercredi 15 mars** : théâtre « Marionnette Pacotille à la resquille » l'après-midi

**Mercredi 22 mars** : exposition des marionnettes des enfants du centre de loisirs au théâtre d'Angoulême ; rendez-vous sur place à 17 h 30

**Mercredi 29 mars** : visite de la chocolaterie Letuffe  
La directrice sur les mercredis Muriel LANGLOIS et l'équipe d'animation vous accueillent tous les mercredis soirs autour d'un coin café ; n'hésitez pas à venir les rencontrer.

### Les vacances d'hiver 15 février au 24 février

Le Centre de Loisirs fonctionnera sur Roulet-Saint-Estèphe. Un accueil et un transport seront assurés matin et soir entre Mouthiers et Roulet.

Accueil de 7 h 30/9 h  
17 h 30/18 h 30

Le directeur sera Jean-Luc CIBARD  
Le thème retenu pour les vacances est celui

« **des Créateurs en folie** »  
recyclage du textile

Les tarifs pour les habitants de la commune  
La journée : 12 € ; la journée pour 2 enfants et plus : 10,90 €

La 1/2 journée avec repas : 10,50 €  
la 1/2 journée sans repas : 7,60 €  
Ces tarifs tiennent compte des aides de la Commune et suivant le quotient familial, la participation de la CAF sera déduite.

Renseignements  
Centre social, culturel et sportif Charente Boème  
Charraud  
05.45.67.84.38

enfance/jeunesse :  
Nadine LAGOURDETTE

Accueil/secrétariat :  
Lydia VERSABEAU

Secrétariat/comptabilité :  
Sylvie DUBOIS

Centre de Loisirs  
Les mercredis :  
Muriel LANGLOIS  
05.45.61.13.68  
Les vacances de février  
Jean-Luc CIBARD  
05.45.66.30.46



Le président de la M.J.C. lors de l'A.G. présente un bilan riche et des bons comptes

Marionnettes au Centre de loisirs

(Photos Alain PORTE)



## ESPACE JEUNES VACANCES DE FÉVRIER

L'animatrice de l'espace des jeunes de Mouthiers organise, pour les vacances d'hiver, du lundi 13 au vendredi 24 février, des activités attractives pour les adolescents de 12 à 18 ans.

Lundi 13 : soirée Cinéma Quick

Mardi 14 après-midi : Quad

Mercredi 15 : Tournoi de ping-pong

Jeudi 16 : Sortie bowling

Vendredi 17 : Piscine Nautilus

Lundi 20 : Activité artistique

Mardi 21 : Journée

tournoi de laser game à Poitiers

en soirée : cinéma King Kong à la MJC

Mercredi 22 : tournoi de baby foot

Vendredi 24 : Patinoire

Nous vous rappelons que, pour participer aux activités, vous devez impérativement vous inscrire au centre social ; l'adhésion annuelle s'élevé à 2 € ; sachez aussi que sur certaines activités, les places sont limitées.

Chaque jeune concerné recevra un programme à son domicile afin de prendre connaissance des tarifs d'activités et des horaires de rendez-vous.

En attendant de vous retrouver, à très bientôt.



## MARDI 21 FÉVRIER

### à 20 H 30 à la MJC «KING-KONG»





## BOUCLES DE LA BOËME

### 3 randonnées VTT

(18 - 30 - 43 km) à partir de 8 heures

### 4 randonnées pédestres

(5 - 10 - 16 - 20 km)

inscription et départ

depuis la salle polyvalente au stade municipal

20 km : entre 7 h 30 et 8 h 30

16 km : entre 7 h 30 et 9 h

10 km : 9 h 30

5 km : 10 h 00

Tarifs (ravitaillement compris) :

VTT : licenciés 3 € ;

non licenciés 5 € ; - 16 ans gratuit

Pédestres : 3 € sauf rando des 5 km : 2 €

Repas 10 € sur réservation.

Renseignements : 05.45.25.08.16

## DIMANCHE 5 À MOUTHIER

## APRÈS-MIDI TONUS FAMILLE

Organisé par le Centre Social, en partenariat avec l'Association Sportive et Culturelle des Écoles de Sireuil et l'Association des Parents d'élèves de Sireuil.

activités en famille encadrées par un animateur sportif ; goûter offert.

Activités : Kinball, parachute de motricité, échasses, ping-pong,...

Pot de l'amitié à partager en fin d'après-midi. Pour tous renseignements : 05.45.67.84.38

Salle polyvalente de SIREUIL

Les enfants seuls ne seront pas accueillis.

Après-midi maintenu en cas de mauvais temps.

### SAMEDI 11

à partir de 15 H

### SIREUIL

## SECOURS POPULAIRE

Dorénavant, le Secours Populaire ouvre son local au 57, rue de la Boème à Mouthiers le 1er samedi et le 3ème mercredi de chaque mois de 14 heures à 16 heures.

1er SAMEDI  
3ème MERCREDI  
de chaque mois

## CERCLE des AÎNÉS

Le 12 février le Cercle des Aînés organise un repas à la salle polyvalente.

## PRÉSENCE VERTE

Potage, entrée, viande ou poisson avec garniture de légumes, fromage et dessert : pour un montant de 7,65 euros ! Service à domicile, le portage de repas est proposé sur votre commune et le canton par « Présence Verte Charente ».

Faire ses courses et sa cuisine ... une habitude, que l'âge ou la maladie rendent un jour difficile. Dans les cantons desservis, le portage de repas concourt au maintien à domicile des personnes à partir de 60 ans. Ce service s'adresse d'abord à une clientèle retraitée, d'origine agricole ou non. Mais, sur demande, d'autres personnes peuvent aussi l'utiliser et tout particulièrement les personnes handicapées.

Les plats sont livrés froids, en barquettes de carton recouvertes de film plastique, se conservent plusieurs jours au réfrigérateur et se réchauffent

aisément (méthodes traditionnelles ou micro-ondes).

Le service présente l'avantage d'être très souple : on peut choisir ses jours et même ses périodes dans l'année. Les menus sont variés et s'adaptent aux régimes, par exemple pauvres en sel ou pauvres en sucre pour les personnes diabétiques.

Présence Verte Charente peut assurer 7 repas par semaine, livrés à domicile sur 4 jours, dans des véhicules réfrigérés répondant aux normes d'hygiène en vigueur.

Plus qu'un repas, ces livraisons sont l'occasion de visites qui rompent la solitude. Les « porteurs de repas » professionnelles et compétentes sont à l'écoute des adhérents et apportent à chacune leur sourire.

POUR 7,65 EUROS, PRÉSENCE VERTE CHARENTE, C'EST :

- une réponse au problème du maintien ou du retour à domicile de tous (ressortissants MSA ou non)
- une desserte quotidienne des cantons ruraux
- un transport en camionnettes réfrigérées

- des menus équilibrés, variés et adaptés aux régimes alimentaires
- un service souple (de 1 à 7 repas/semaine)

4 une équipe compétente à votre écoute

CONTACT  
PRÉSENCE VERTE CHARENTE  
46, boulevard Charles Duroselle  
16916 - ANGOULÈME CEDEX 9

Permanence téléphonique assurée le :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 17 h (répondeur à l'heure du repas et le mercredi) Au : 05.45.97.81.30

## INFORMATIONS MILITAIRES

Une session de l'IHEDN-jeunes (Institut des Hautes Études de Défense Nationale) se déroulera à Saint-Maixent l'École (79) à l'École Nationale des sous-officiers d'active du 6 au 11 mars 2006. Conditions de candidatures : avoir entre 20 et 30 ans, être volontaire et disponible aux dates indiquées.

Des renseignements plus approfondis peuvent être obtenus auprès du Général MENANTEAU 27, rue du Gal de Gaulle 16300-BARBEZIEUX ou sur le site internet de l'IHEDN [www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr) (y compris sur la constitution du dossier). Les candidatures doivent parvenir au plus tard pour la mi-février.

## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 12 fév	Bernard/Maryvonne 05.45.25.08.16	13 h 30	Circuit des Boucles de la Boème	Champ de foire	13h45	12
Dim 12 fév	Alain 05.45.67.83.24		Initiation raquette avec le CAF			
Dim 26 fév	Bernard/Maryvonne 05.45.25.08.16	13 h 30	Circuit des Boucles de la Boème	Champ de foire	13h45	12
Dim 5 mars		Infos à suivre	Boucles de la Boème			
Dim 12 mar	Nicole et Janine 05.45.67.19.61	13 h	Mareuil	allées à la hauteur office du tourisme	14 h	12
Dim 26 mar	Assemblée Générale du CDRP à BARRO (infos à suivre)					



### MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

FÉVRIER : 8 et 22

Départ à 14 heures place du champ de foire

MARS : 8 et 22

## SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

[www.mouthiers-sur-boeme.com](http://www.mouthiers-sur-boeme.com)



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

12 décembre : Jules DOPPLER 1, imp. des Génévriers  
14 décembre : Clément LAVERGNE « les Erableaux »  
17 décembre : Nora NADEAU 13, lot. la Tonnelle  
1er janvier 2006 : Karla BREGE-URBANSKI  
6 janvier : Angéline DUBOIS « le Châtaignier »  
10 janvier : Cloé CHAUVERON « les Erableaux »  
11 janvier : Camille AUMAND 7, allée des Génévriers

## SUR VOTRE AGENDA

### FÉVRIER

12 : repas des anciens à la salle polyvalente à 12 h

### MARS

4 : coupe populaire tennis de table à partir de 20 h à la salle polyvalente  
5 : Boucles de la Boème - randonnées pédestres et VTT pour tous  
18 : Carnaval  
19 : Ouverture de la pêche aux étangs communaux  
Commémoration du 19 mars 1962 avec repas à la salle polyvalente

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiqué dans la presse.

## MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain  
bulletin

Il portera le numéro 253 et paraîtra début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 avril.

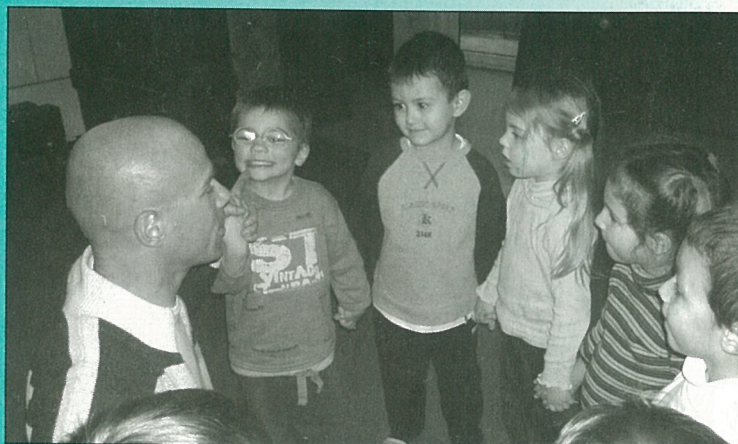


## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Jeux et gym... à la MJC



Jeux et crêpes avec les parents d'élèves



Jeux des style du groupe Bastringue lors de l'AG de la MJC

(Photos Alain PORTE)